



Bulletin d'information du Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune – Septembre 2017



Le mot du président

Bonjour à tous,

Je suis ravi de revenir vers vous avec ces quelques nouvelles de notre bassin versant. Le premier semestre 2017 a permis la réalisation des travaux de prévention des inondations que nous avons programmés. Ce printemps a aussi été marqué par plusieurs événements parmi lesquels les Fêtes de l'Huveaune, grands succès pour son « temps bassin versant » en présence de nombreux élus, associatifs et citoyens de l'amont à l'aval !

A présent cette rentrée scolaire engage les 4 derniers mois de 2017, qui vont être particulièrement marqués par la préparation des évolutions institutionnelles liées à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et le développement d'un partenariat étroit avec la Métropole Aix-Marseille Provence. Dans ce contexte, le SIBVH s'attache à poursuivre ses travaux sur les cours d'eau, et à co-construire la feuille de route des années à venir pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.

En lien étroit avec les politiques que nous menons, nous espérons la participation d'un maximum d'entre vous à l'opération « Huveaune Propre » du 22 septembre prochain, ainsi qu'à la démarche de participation citoyenne mise en œuvre dans le cadre du PAPI (programme d'actions pour la prévention des inondations).

Bonne lecture à tous !

Christian Ollivier
Président du SIBVH



Au cœur de la mise en œuvre du programme d'actions pour l'Huveaune

Comme nous vous l'annoncions au printemps, des commissions thématiques, constituées dans le cadre de la mise en œuvre du **Contrat de Rivière**, ont réuni les acteurs du bassin versant.

La **commission eau et aménagement** a eu lieu le 26 juin à Aubagne et a permis de faire un tour d'horizon des actions mises en œuvre. Les participants ont pu échanger sur l'évolution de la gestion des cours d'eau, allant des travaux « classiques » d'entretien des cours d'eau à des projets de plus grande ampleur intégrant la réduction de vulnérabilité aux inondations, la restauration des milieux, ainsi que l'aménagement des berges (cheminements, information, loisirs etc.).

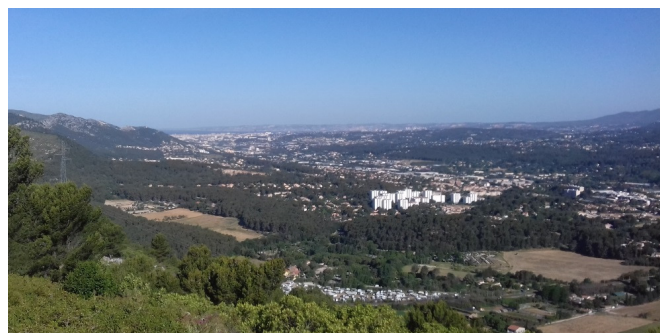


Commission Eau et Aménagement n°2 à Aubagne (source : SIBVH)

Outre Auriol et Marseille (secteur Heckel) pour lesquels le SIBVH porte 2 projets « GEMAPI » emblématiques, Aubagne s'apprête à engager des études d'aménagement de 2 km de berges en centre-ville.

Cette commission a également eu pour objet d'évoquer 2 démarches importantes à l'échelle du bassin versant, qui vont permettre de définir de nouveaux projets concrets pour les prochaines années :

- Le **schéma directeur d'aménagement et de restauration des cours d'eau**. L'Automne sera marqué par la proposition du programme en découlant qui sera soumis à l'approbation du Comité de Rivière.
- Le **PAPI** (Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations, outil permettant de lever des financements du fonds Barnier notamment) a pu officiellement être présenté et engagé. Un état des lieux est en cours de réalisation, précédant la définition d'une stratégie locale permettant de construire un programme d'actions de gestion du risque inondation. Ces actions auront pour porteurs divers acteurs du bassin versant et elles permettront notamment d'avancer dans la dynamique d'une :
 - Réduction de la vulnérabilité (des bâtiments existant en zone inondable),
 - Prise en compte optimale du risque inondation dans l'aménagement du territoire,
 - Prévention et gestion de crise efficace,
 - Sensibilisation et culture du risque accrue,
 - Réflexion considérant les inondations dans la globalité des enjeux des milieux naturels aquatiques.



La basse vallée de l'Huveaune vue depuis la vigie à Carnoux en Provence

Pour le SIBVH **relier l'eau et l'aménagement constitue le grand défi** de la feuille de route du bassin versant. Pour un aménagement durable de notre territoire, des partenariats sont nécessaires, notamment avec les collectivités (SCOTs, PLU etc.). Ceci passe par un travail de terrain et de proximité avec les acteurs de l'aménagement du territoire publics et privés.

La **commission ISEF** (Information, Sensibilisation, Education, Formation) a, quant à elle, eu lieu le 4 juillet à l'auditorium de la bibliothèque et des archives départementales à Marseille. Une cinquantaine de participants ont pu partager les avancées sur ce volet sociétal du Contrat de Rivière, nécessaire pour atteindre les objectifs fixés. Ces échanges ont tourné autour des points suivants :

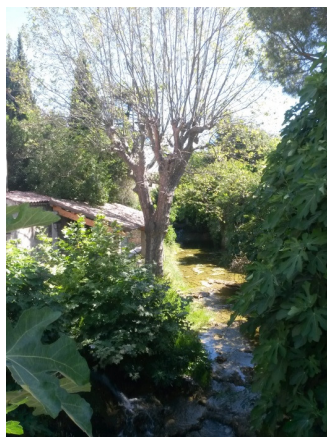
- La mise en œuvre du volet ISEF du Contrat de Rivière : un volet pour apprendre et comprendre l'Huveaune et ses enjeux, des projets favorisant **l'adhésion et l'implication des acteurs**, des innovations pour enrichir les actions « techniques ».
- Les projets ISEF : 15 projets ISEF portés et mis en œuvre par des **associations** du territoire pour que scolaires, grand public, professionnels, élus, riverains... se réapproprient l'Huveaune et ses affluents.
- Le projet « **Fil Vert** » : près de 200km à parcourir au plus près des cours d'eau du bassin versant de l'Huveaune sur un cheminement qui se met en place dans le cadre d'une convention avec Bouches-du-Rhône Tourisme et l'implication des Amis de l'Huveaune et de nombreux partenaires. En parallèle, la création pour des panneaux d'information est en cours.
- La **stratégie « macros-déchets »** : Une problématique importante qui fait l'objet d'une réflexion à l'échelle du bassin versant. Le soutien par le SIBVH d'opérations citoyennes s'inscrit dans une stratégie globale : une étude est confiée à l'association Mer-Terre pour assister le SIBVH et ses partenaires dans la définition d'une programmation de solutions concrètes et efficaces.



Commission ISEF n°3 accueillie par la bibliothèque et les archives départementales – Marseille (source : SIBVH)



Exutoire dans la calanque de Cortiou de l'émissaire captant l'Huveaune à partir du barrage de la Pugette à Marseille (source : Agence de l'Eau)



L'Huveaune à Saint Zacharie photo du 22 août 2017 (source : SIBVH)

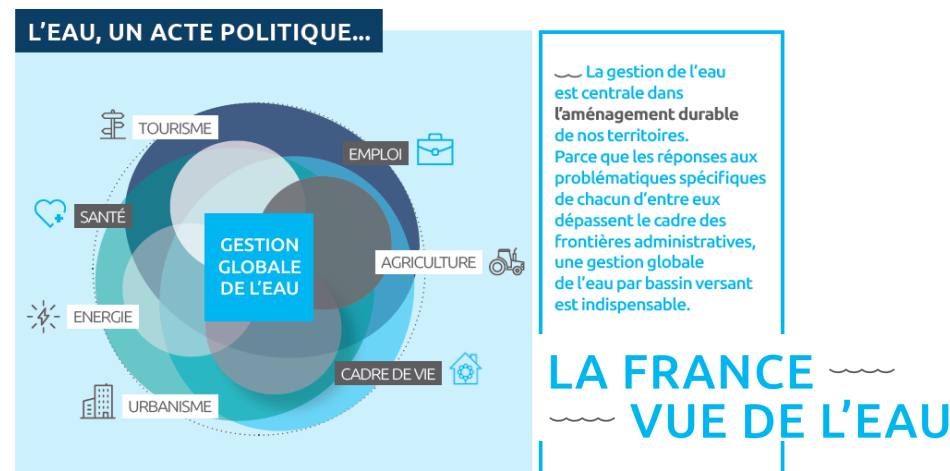
Un **Comité de rivière** se prépare d'ici fin 2017 pour dresser un premier bilan à mi-parcours des actions du Contrat. 2018 sera l'année de construction de la phase 2, qui permettra la poursuite et l'enrichissement de la programmation.

Des évolutions pour le SIBVH au 1er janvier 2018



Nous vous l'expliquons au printemps, la **compétence GEMAPI** (*gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*), déjà exercée en partie par le SIBVH pour le compte de ses communes-membres, sera attribuée à la Métropole Aix-Marseille Provence au 1er janvier 2018. Sa mise en œuvre doit conforter la **synergie** nécessaire entre gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. De nouvelles responsabilités sont également induites pour les collectivités, parmi lesquelles la question des ouvrages de protection contre les inondations..

Le SIBVH est étroitement associé à la démarche de SOCLE (Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau) portée par la Métropole Aix-Marseille Provence et s'implique pour la continuité et le développement de la gestion globale et à **l'échelle cohérente du bassin versant** de la compétence GEMAPI et des missions associées.



Source : ANEB, Association Nationale des Elus de Bassin

Lors de la Conférence métropolitaine des Maires du 12 juillet dernier, M. Roland Giberti, Maire de Gémenos et vice-président de la Métropole délégué à la GEMAPI, a annoncé officiellement la proposition faite au SIBVH d'être maintenu à compter de 2018, pour une **période transitoire** prévisionnelle de 2 ans. Le SIBVH est en accord avec ce principe dans la mesure où il permet le maintien de la **dynamique actuelle** : la Métropole deviendra de fait membre du SIBVH. Les modalités de partenariat restent à être établies clairement, le Syndicat ayant fait part à la Métropole de ses propositions.

D'ores et déjà et pour répondre aux besoins de déploiement de la gestion globale à l'échelle du bassin versant, le SIBVH développe depuis quelques mois un partenariat avec des communes non encore membres à ce jour, afin de préparer la mise en œuvre de la GEMAPI.



Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie ISEF (Information, Sensibilisation, Education, Formation) les acteurs du territoire, **tous publics**, sont invités à s'impliquer, chacun à leur niveau, pour **re-lie**r l'eau et nos cours d'eau à notre cadre de vie et nos projets de territoire.

Rejoignez un groupe de citoyens pour participer à la gestion de l'eau

Puisque la concertation fait partie intégrante de sa politique, le SIBVH souhaite développer la **participation citoyenne** comme composante accompagnant la réalisation de ses missions.

Dans le cadre d'un projet pilote conjoint avec le territoire de l'Arc (le fleuve qui passe à Aix en Provence), il s'agit de mieux intégrer vos idées, vos envies mais aussi vos contraintes, dans la construction et la mise en œuvre de la gestion des cours d'eau.

Le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Huveaune (SIBVH) et le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA) sont pour cela accompagnés par l'Institut de Recherche en Sciences et Techniques pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) dans le cadre d'un projet porté par l'Agence de l'Eau.

Une première rencontre cet été a permis d'apporter une première réponse collective à la question suivante : en tant que citoyen, pourquoi participer à la gestion de l'eau ?

ci-dessous quelques mots clés des échanges avec les premiers citoyens rencontrés :



Balade en bordure de l'Huveaune à Roquevaire (source : Amis de l'Huveaune)

Nous vous invitons aux **rencontres « Citoyens pour l'Huveaune »** (autour de 4 par an) entre notre équipe et vous, citoyens du territoire. Elles permettront des avancées sur divers sujets : l'émergence de projets, la prise en compte efficace des avis citoyens sur la gestion des cours d'eau, l'implication des citoyens du territoire dans les événements grands publics, etc. **Venez nombreux !**

Plus d'informations sur cette démarche sont disponibles dans la fiche « Citoyens pour l'Huveaune » annexée à ce bulletin d'informations.



Rencontre « Citoyens pour l'Huveaune », 4 juillet 2017 à Marseille (source : SIBVH)

Rejoignez-nous le 22 septembre pour une journée « Huveaune Propre » : des opérations citoyennes pour lutter contre la pollution du milieu naturel !

Depuis plusieurs années des **citoyens** et **associations** du territoire se mobilisent pour **préserver l'environnement** et leur cadre de vie. Sur le bassin versant de l'Huveaune, cela se traduit aussi bien par des opérations de ramassage de déchets que par des chantiers de plantation de végétation sur les berges des cours d'eau.



Le 23 septembre 2016, 800 personnes, accompagnées par les Amis de l'Huveaune et le SIBVH, ont enlevé 40m³ de déchets, sur 9 tronçons du cours de l'Huveaune.



Depuis sa signature fin 2015, le Contrat de Rivière ouvre les portes d'une réflexion globale sur les problématiques de pollution des milieux naturels aquatiques et propose notamment de mutualiser régulièrement ces interventions citoyennes à l'échelle du bassin versant de l'Huveaune !

Ainsi, vendredi **22 septembre** prochain aura lieu la 2ème journée « **Huveaune Propre** » sur notre territoire ! Une journée pour comprendre les problématiques de macrodéchets et de pollution diffuse sur l'Huveaune mais aussi pour que scolaires, associations, citoyens, collectivités... se retrouvent afin d'« **Agir ensemble** pour le bassin versant de l'Huveaune » par des **actes concrets au message fort**.

9h – 11h30 : ramassage de déchets

L'association les Amis de l'Huveaune accueillera les structures et ramasseurs volontaires qui seront répartis sur 20 tronçons des cours d'eau (11km en tout)

12h – 13h30 : rassemblement « Huveaune Propre » : élus, associations, élèves des établissements participants et citoyens

Cours de l'espace de l'Huveaune à La Penne sur Huveaune - Piquenique, animations pédagogiques

13h30 – 16h : Conférence et débat sur le rôle de l'agriculture et des choix de consommation dans la préservation des ressources en eau

Espace de l'Huveaune à La Penne sur Huveaune

L'association AGRIBIO 13 proposera notamment une conférence de son invité **M. Marc Dufumier** (professeur émérite d'agriculture comparée et développement agricole à AgroParisTech, théoricien de la bio à l'échelle nationale)

De nombreuses associations du territoire actrices notamment par leur mission sur la problématique des macro-déchets, mais aussi une dizaine d'établissements scolaires à travers le bassin versant sont déjà inscrits pour participer à cette journée, soutenue par les collectivités et communes du territoire. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 septembre ; **déjà 900 personnes** volontaires... **rejoignez-nous !**

Les informations détaillées (organisation, matériel, inscription, etc.) sont disponibles dans la fiche info annexée à ce présent bulletin.

Retour en images sur les Huveanades : Temps fort de la série 2017 des fêtes de l'Huveaune. Après Aubagne en 2016, celui-ci a eu lieu cette année à Roquevaire.

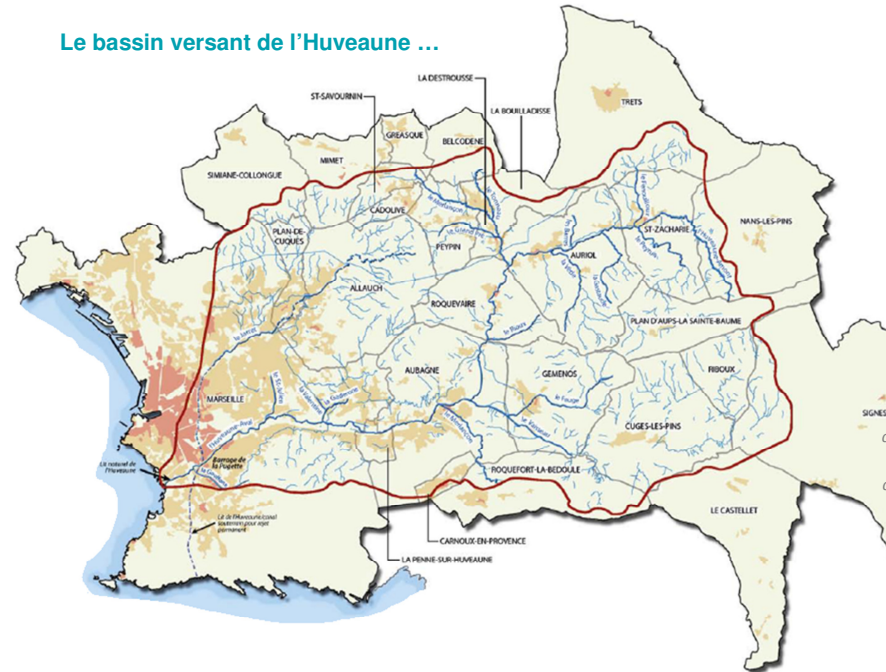


Les élus de l'Huveaune accueillent les participants, venus des 4 coins du bassin versant pour cette fête (source : SIBVH)



L'équipe d'Aubagne a remporté la course de barque « intervalles » ! (source : SIBVH)

Le bassin versant de l'Huveaune ...



Pour toute information complémentaire sur les sujets évoqués, n'hésitez pas à contacter l'équipe du SIBVH - contact@syndicat-huveaune.fr



Les joutes nautiques proposées par la ville de Roquevaire – faire vivre la tradition provençale sur notre fleuve (source : Roquevaire)



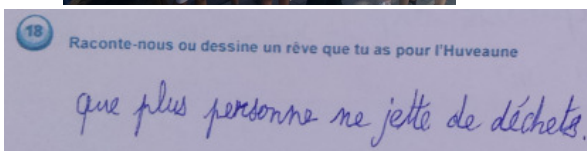
Toute la journée le Collectif Associations Huveaune et de nombreux acteurs du territoire ont proposé des stands et animations (source : SIBVH)



« Des inondations sur l'Huveaune ?... Jamais vu, je n'y crois pas ! » - Quel est votre avis ? (source : SIBVH)



Les grands gagnants du concours de dessin « Maman : Fée de l'Huveaune » (source : SIBVH)



« A la découverte de l'Huveaune » – un questionnaire à remplir et des lots à gagner ! (source : SIBVH)

... et ses enjeux

TRANSVERSALITÉ DE L'ENJEU E, À DÉCLINER AVEC LES ENJEUX A À D	ENJEU A	Qualité des eaux → Reconquérir la qualité des milieux aquatiques en agissant sur la réduction et le contrôle des pollutions urbaines (domestiques et espaces publics, essentiellement par temps de pluie) et des pollutions à caractère industriel et agricole
	ENJEU B	Qualité des milieux naturels aquatiques → Restaurer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau tant en termes de qualité physique (état du lit et des berges, continuité écologique) que de quantité d'eau disponible pour la vie aquatique
	ENJEU C	État des ressources en eau → Gérer durablement la ressource en eau en adéquation avec les besoins du territoire et en lien avec la fonctionnalité des cours d'eau
	ENJEU D	Gestion quantitative du ruissellement et des inondations → Construire une stratégie globale de réduction du risque inondation, en lien avec une gestion concertée des eaux pluviales, cohérente avec les politiques d'urbanisation et favorisant le rôle des zones naturelles et agricoles du territoire
	ENJEU E	Gestion locale concertée et valorisation du bassin versant → Instaurer une gestion concertée et durable du bassin versant, en favorisant la transversalité entre les acteurs et projets du territoire, autour de la politique de l'eau et des milieux → Développer la réappropriation de l'Huveaune et ses affluents par les riverains et les acteurs locaux pour réhabiliter le lien social entre cours d'eau et population



Le SIBVH vous informe que son nouveau site internet www.syndicat-huveaune.fr sera mis en ligne à l'automne. Un outil d'informations tout autant que de partage pour et avec les acteurs du bassin versant.